

# FICHE TECHNIQUE

# V A P O L A M E S

by lignalpes



## DESCRIPTION TECHNIQUE

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES	
Essence :	Mélèze
Origine :	Arc alpin
Qualité :	AB rustic
Masse volumique :	650 kg/m <sup>3</sup>
Réaction au feu (de l'essence naturelle) :	D-S2, d0

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET MÉCANIQUES	
Contrainte de rupture à la compression :	53 Nm/mm <sup>2</sup>
Contrainte de rupture à la traction :	101 N/mm <sup>2</sup>
Contrainte de rupture à la flexion :	93 N/mm <sup>2</sup>
Module d'élasticité en flexion :	12500 N/mm <sup>2</sup>
Résistance aux chocs :	6,2 Nm/cm <sup>2</sup>
Commentaire :	Résistance à la fente, clouage ou vissage moyenne

PROFILS	
Véga 	Emboîtement conique

SPÉCIFICITÉS	
Aspect de surface :	Brossé et scié (20 x 135/185/210) ou Éclaté et brossé (20 x 135/210) ou Vieilli (20 x 155/205) ou Raboté et brossé (20 x 135/185/210)
Taux de siccité :	12%(0,+2)
Traitement :	Étuvage
Rainage en bout :	✓ (-4 cm)

## PROFILS (TECHNIQUE)



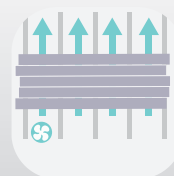
## PRÉCONISATION DE POSE

### QUELQUES RAPPELS :

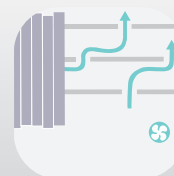
- La pose s'effectue sur une ossature en bois traité classe 2 (insecticide et fongicide). L'épaisseur des tasseaux constituant l'ossature doit être d'environ 20 mm.
- L'espacement des tasseaux se situe entre 30 et 60 cm maximum (écartement proportionné à l'épaisseur des lames).
- La fixation des lambris s'effectue avec des pointes à tête

«homme» crantées, des clips (déconseillé au plafond) ou des agrafes. Dans la rainure ou directement dans la languette.

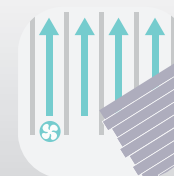
- Il est impératif de stocker 48h minimum les lames de bardage dans le local qui leur est destiné. Pour cela, retirer les lames de leur emballage et les empiler à plat sur des cales d'aération. Le local doit être hors d'eau et hors d'air et la dalle béton et enduits secs et à une température de 20%.



Pose horizontale simple lambrissage



Pose verticale simple lambrissage



Pose diagonale simple lambrissage



## APPLICATION / NORMALISATION

- Parement pour murs ou plafonds intérieurs.
- Logements individuels ou collectifs, ERP (dans le respect des normes en vigueur).
- Bâtiments neufs ou en rénovation, modifications ou extensions d'ouvrages.



## STOCKAGE ET EMBALLAGE

- Une fiche botte reprenant les conditions de stockage et de pose du produit est insérée dans chaque botte. Les consignes de cette fiche technique doivent être respectées.
  - Les produits doivent être impérativement stockés sous abri, aucune exposition aux intempéries avant la pose (pas de stockage sous avant-toit).
- Sur chantier, les produits d'habillage intérieur et extérieur doivent aussi être stockés à l'abri des intempéries dans une pièce hors d'eau ou à l'abri. Les piles doivent être aérées, dégagées du sol et des projections. Toute reprise d'humidité avant la mise en oeuvre des produits peut provoquer des désordres à plus ou moins long terme.
- Le non-respect de ces consignes peut mettre en péril la qualité et la bonne tenue du produit.

